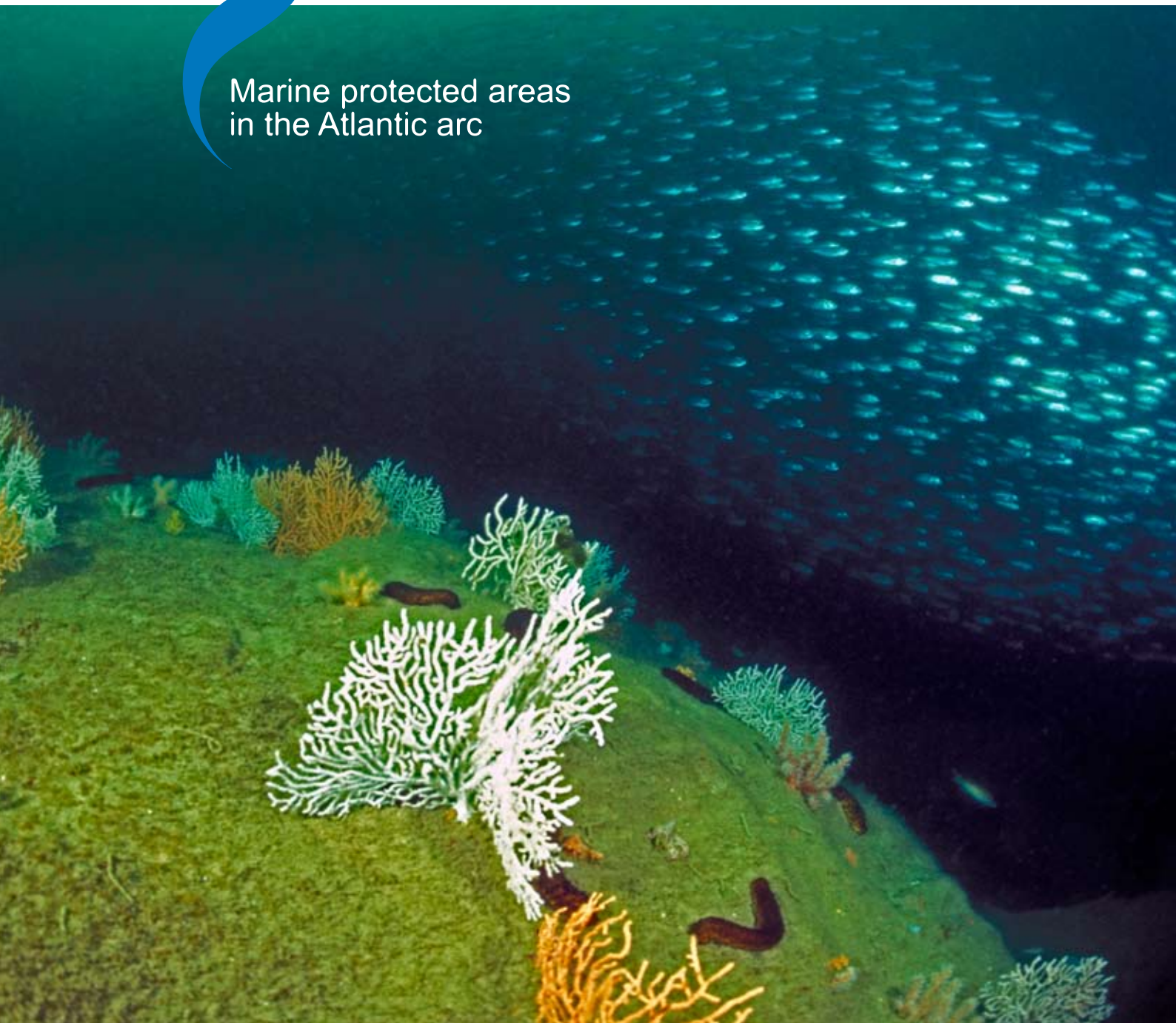


MAIA

Marine protected areas
in the Atlantic arc



MAIA : un projet de coopération européenne
Développer un réseau d'aires marines
protégées sur l'arc atlantique

MAIA : marine protected areas in the Atlantic arc

Des Iles Shetland aux Açores, du Royaume-Uni au Portugal, la préservation de la biodiversité marine est au cœur des préoccupations nationales, notamment, à travers la création d'Aires Marines Protégées.

Derrière l'acronyme « AMP », il existe une diversité d'outils, d'approches et de finalités qu'il est important de mieux connaître.

L'objectif des partenaires de MAIA est de valoriser et de partager cette richesse et ces différences pour mieux se comprendre et ainsi favoriser le développement d'un réseau d'aires marines protégées cohérent, efficace et accepté sur la façade atlantique.

La dynamique de création d'aires marines protégées s'accélère ces dernières années avec le déploiement de stratégies nationales qui répondent aux engagements pris dans le cadre de conventions internationales.

Pour accompagner ce processus, le projet de coopération européenne MAIA :

- Favorise et structure le partage d'expériences, la mise en commun des approches ;
- Travaille à l'élaboration de méthodologies communes ;
- Participe à l'émergence d'un réseau humain de gestionnaires d'aires marines protégées.



« Qu'est-ce qu'une aire marine protégée ? »

L'UICN – Union Internationale pour la Conservation de la Nature – définit une aire marine protégée comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré par tout moyen efficace juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».

Cet objectif est parfois associé à un objectif local de développement socio-économique ou articulé à une gestion durable des ressources. Le pilotage peut être confié à différents types d'instances (locale, nationale) aux statuts et gouvernances variés.

Une aire marine protégée se caractérise également par la mise en œuvre de mesures de gestion au profit de la protection : charte de bonne conduite, réglementation, surveillance, suivi scientifique, médiation, information du public, etc.



Parablennius gattorugine

Le développement de réseaux d'aires marines protégées : un enjeu international

La notion d'aire marine protégée est apparue pour la première fois dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1982). Précisée par la Convention sur la diversité biologique en 2000 et par le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002, le concept d'aires marines protégées est aujourd'hui omniprésent dans le débat sur la protection du milieu marin au niveau international, mais aussi européen avec la stratégie marine européenne, la politique commune des pêches ou les directives « Habitats » et « Oiseaux ».



Laminaria digitata

MAIA : un projet européen

MAIA est financé par le programme Interreg IV B Espace Atlantique dans le cadre de la priorité 2 « protéger, sécuriser et valoriser durablement l'environnement marin et côtier ».

Issus de quatre pays européens, Royaume-Uni, France, Espagne et Portugal, les neuf partenaires du projet sont impliqués dans la désignation et la gestion d'aires marines protégées.

Objectif : partager nos expériences

MAIA vise, à terme, la constitution d'un **réseau de gestionnaires** d'AMP, **force de proposition** à l'échelle internationale en matière de désignation, de gouvernance, de gestion, et **investi dans le développement d'un réseau d'aires marines protégées** représentatif, cohérent, efficace et accepté sur l'arc atlantique.

Le plan d'action 2010 – 2012

Des ateliers techniques sur des problématiques de gestion communes aux aires marines protégées de l'arc atlantique :

- la mise en place d'indicateurs dans les AMP, les stratégies de suivi ;
- la définition et la mise en œuvre de plans de gestion ;
- l'intégration des acteurs dans les processus de désignation d'une AMP.

Ces ateliers réunissent de nombreux acteurs impliqués dans la désignation et la gestion d'aires marines protégées : gestionnaires, scientifiques, usagers de la mer parmi lesquels les professionnels de la pêche.

Des visites de sites dans chaque pays partenaire qui visent l'échange d'informations, le partage de connaissances et de savoir-faire entre les pays et les gestionnaires d'aires marines protégées.

Un site web dédié qui intègre :

- un espace collaboratif réservé ;
- une base documentaire ;
- une base de données SIG alimentant le géo-portail et les pages éditoriales dynamiques.

Cette base de données permettra d'établir un point de référence de l'état des aires marines protégées sur la façade atlantique et de procéder à son évaluation régulière.

La réalisation et la diffusion de ressources documentaires : études de terrain, analyses transversales, guides méthodologiques, actes des ateliers et documents thématiques sur les AMP.



Corynactis viridis



Homarus gammarus



Hippocampus guttulatus

OSPAR : une convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est

Quinze gouvernements des côtes et îles occidentales d'Europe et la Communauté européenne sont signataires de la Convention OSPAR pour protéger et préserver l'Atlantique Nord-Est et ses ressources. Dès 1998, la nécessité de mettre en place d'un réseau d'aires marines protégées est formalisée par la recommandation 2003/3.



MAIA

Marine protected areas in the Atlantic arc

Le partenariat du projet MAIA

Royaume-Uni

JNCC Joint Nature Conservation Committee
Natural England
South West Food and Drink – Finding Sanctuary

France

Agence des aires marines protégées (chef de file)
AGLIA Association du Grand Littoral Atlantique
CNPMEM Comité National des Pêches et des Elevages Marins

Espagne

Xunta de Galicia – Consellería do Mar
Universidade de A Coruña – Recursos Marinos y Pesquerías

Portugal

Instituto Nacional do Recursos Biológico I.P. (INRB I.P./IPIMAR)
Instituto da Conservação da Natureza e da Biodiversidade (ICNB)

www.maia-network.org



ATLANTIC AREA Transnational Programme
ESPACIO ATLÁNTICO Programa Transnacional
ESPACE ATLANTIQUE Programme Transnational
ESPAÇO ATLÁNTICO Programa Transnacional



European Union

European Regional
Development Fund

INVESTING IN OUR COMMON FUTURE



Marine protected areas
in the Atlantic arc

